

# Les CLEE

## Comités Locaux Éducation Économie

### 14 CLEE, un réseau sur l'ensemble du territoire alsacien

Organisés sous forme de réseau maillé sur le territoire alsacien, les CLEE sont des lieux d'échange ayant pour vocation de favoriser la rencontre du monde économique des entreprises, des organisations professionnelles et des établissements scolaires situés sur un même bassin d'emploi.

#### → Un peu d'histoire

**1991 :** Création alsacienne par Jean-Paul de Gaudemar, Recteur de l'académie de Strasbourg.

**2016 :** Généralisation du dispositif à l'échelle nationale avec la 12<sup>ème</sup> mesure de l'annexe 1 de la circulaire N°2016-183 du 22-11-2016 novembre (NOR [MENB1633785C](#)).

Les CLEE se sont progressivement constitués dans l'Académie depuis 1991. Ils sont nés du besoin de donner un cadre permettant aux acteurs du monde de l'école et du monde socio-économique de mieux se connaître et de faire évoluer leur partenariat.

Sur la période, plusieurs CLEE ont pérennisé leurs activités, d'autres se sont arrêtés, d'autres encore se sont regroupés, certains se sont relancés et de nouveaux se sont constitués.

#### → Missions

Mener des actions concrètes et adaptées au territoire dans les domaines suivants :

- ⇒ Information et découverte des entreprises, des métiers et des formations,
- ⇒ Accompagnement dans les Périodes de Formation en Entreprise (stage, PFMP)
- ⇒ Développement de partenariats actifs entre les établissements et les entreprises,
- ⇒ Mise en place de :
  - Compléments de formation
  - Ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi
  - Actions innovantes

#### → Composition

Si la composition de chaque CLEE est libre, elle est de préférence représentative de l'ensemble des entités concourant à l'orientation, à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi.

- Entreprises
- Associations
- Chambres consulaires
- CIO
- Établissements scolaires
- ...

Ils sont co-animé par un représentant d'entreprise et un représentant du système éducatif.

Les Comités Locaux Education Economie  
2017-2018



DAET - 2017 - 2018

# Les CLEE

## Comités Locaux Éducation Économie

### → Réponse à des besoins du système éducatif

Le système éducatif est dense et comporte des établissements scolaires qui expriment des besoins en matière de création de liens étroits avec le monde économique.

Ces besoins s'appuient notamment sur :

- ⇒ La volonté de développer une meilleure connaissance, réciproque, de l'école et de l'entreprise ;
- ⇒ L'importance des stages en entreprise dans le cadre de la préparation aux cursus de formation professionnelle à tous les niveaux (III à V) ;
- ⇒ L'évolution de l'éducation à l'orientation au travers du développement :
  - des stages en classe de troisième,
  - de l'option facultative de découverte professionnelle 3 heures en classe de troisième de collège.
- ⇒ La politique éducative de l'académie de Strasbourg vise à permettre :
  - aux élèves de mieux connaître leur environnement économique et professionnel, de diversifier leurs choix d'orientation,
  - aux établissements scolaires de développer des partenariats avec le monde économique.

### → Actions développées autour de 3 axes

#### **Axe n°1. La connaissance des entreprises et des métiers**

Elle participe à la démarche éducative en orientation et implique donc très fortement :

- Les directeurs des CIO,
- Les partenaires de l'environnement socio-économique,
- Les différents acteurs locaux.

Il s'agit de la première préoccupation des CLEE ainsi qu'en témoignent les actions mises en place du Nord au Sud de l'académie.

#### **Axe n°2. L'accueil et l'insertion en entreprise**

Les stages en entreprise sont organisés à différents niveaux de formation. À côté des formations en entreprise inscrites dans les diplômes, l'alternance est introduite au collège. Les enjeux de cette première immersion dans le monde du travail sont importants tant pour le jeune qui cherche sa voie ou qui souhaite conforter son choix, que pour l'entreprise qui a besoin de nouvelles compétences et souhaite véhiculer une image valorisante de ses métiers.

#### **Axe n°3. La formation et le transfert de technologie**

Dans ce domaine, des professionnels du monde économique apportent leur expertise par :

- L'animation de formations organisées en entreprise,
- La participation à des tables rondes,
- L'implication dans une situation d'apprentissage en lycée.

Les lycées apportent une réponse à des besoins des entreprises sous la forme de :

- Prêts de parc machines, plateaux techniques, ...,
- Thèmes BTS,
- Prestations d'enseignants.